Le sport scolaire de l'Ecole publique

Rencontre départementale

2019-20

CIRCULAIRE D'ORGANISATION

72ème Cross départemental

« Challenge Jean Joudiou »

Jouer

Échanger

Coopérer

Partager

08/avril/2020

Complexe sportif des terres du château

Rue Paul Carpentier

45110 Châteauneuf-sur-Loire

USEP du Loiret
371 rue d'Alsace
45160 OLIVET
Tél : 02 38 80 23 54
www.usep45.com
delegation@usep45.com
Association régie par la loi du 1er juillet 1901
SIRET N° 421 853 763 00025 – Code APE 9312Z
Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré

Fédération sportive scolaire de la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

Le sport scolaire de l'Ecole publique

Jouer, Coopérer, Échanger, Partager

Le mot de la présidente…

Quel point commun entre Jean Joudiou et le cross départemental ? Pourquoi des enseignants au lendemain de la 2nde guerre mondiale ont-ils donné le nom de cet instituteur de Châteauneuf/ Loire mort en déportation à une course longue qui rassemble tous les ans un millier d'enfants venus de toutes les écoles publiques du département.

Evidemment Jean Joudiou était de Châteauneuf/Loire et il était de l'école publique. Ce rapprochement allait donc de lui-même…

Mais on peut voir quelque chose de plus : Jean Joudiou est mort en déportation parce qu'il était résistant, parce que les valeurs de l'école publique et républicaine qu'il avait à cœur de porter, il ne les a pas oubliées lorsque la loi de Vichy les a reniées. Alors il a résisté ; résisté à la peur, résisté à l'oubli de l'autre, résisté à l'enfermement et le repli sur soi. Il est resté fidèle à ces engagements.

Eh bien les enfants qui sont là se sont engagés lors des parcours de régularité sur des contrats. Là, ils s'engagent sur des courses, et c'est déjà un peu à cela vers quoi nous voulons les emmener : résister à la fatigue, résister à l'envie d'arrêter, continuer à courir parce qu'on s'y est engagés. Le faire en respectant chacun des autres enfants qui courent avec soi parce que c'est grâce à toutes ces présences que la fête est si belle. Être tous ensemble sur les terres du château et continuer à honorer ainsi ceux qui s'engagent aussi loin, aussi fort, par notre engagement à nous, beaucoup moins dramatique que le leur, à notre mesure.

Alors tenons bon à garder ainsi l'esprit de l'USEP qui s'engage aux côtés des enfants et de leurs enseignants pour la fête soit vivante.

Véronique BURY
Présidente de l'USEP 45

Jean JOUDIOU

Un peu d'histoire…

Le 08 avril prochain, l'USEP du Loiret fêtera son 72ème challenge Jean Joudiou. Ce cross départemental est en effet organisé depuis 1949 à Châteauneuf/Loire. Il porte le nom d'un instituteur, héros de la Résistance, mort en déportation en 1945. C'est en son souvenir qu'une cérémonie précède toujours les courses.

En accord avec l'Office National des Anciens Combattants, il a été décidé que, cette année, un hommage serait rendu plus largement aux victimes du nazisme.

L'USEP du Loiret souhaite une large participation à cet hommage qui aura lieu au pied de la stèle vers 13h30 et la première course débutera à 14h30.

Ce cross réunissait à l'origine les élèves des écoles élémentaires et des cours complémentaires, puis, plus tard aussi ceux des collèges. Entre 1949 et 1988 le nombre des participants est passé de 175 à 1500 enfants et ne concerne plus que les élèves du primaire. Depuis 1978, le challenge est précédé de cross de secteurs au cours desquels sont sélectionnés les 1000 élèves de 150 écoles du département qui participent à la finale.

A l'occasion de ce cross 2020 nous souhaitons que les parents disponibles, les amis de l'école Publique viennent encourager les participants.

Alors venez nous voir et les encourager!

Les membres de l'Association USEP Genevoix

Le Comité directeur de l'USEP du LOIRET

Cérémonie commémorative :

Tous les ans, une cérémonie commémorative en l'honneur de Jean Joudiou est célébrée devant la mairie de Châteauneuf sur Loire. Il est demandé à chaque secteur d'être représenté par une association.

- -

BULLETIN D'INSCRIPTION: (à renvoyer au correspondant de secteur et à l'USEP 45)

ASSOCIATION : _____

SECTEUR : _____

Je m'engage à être présent et à représenter mon secteur au cours de la cérémonie commémorative.

Jouer, Coopérer, Échanger, Partager

Horaires du cross :

13h00	Accueil - Reconnaissance des parcours		
13h30	Cérémonie du souvenir à la stèle (Mairie)		
14h30	Départ de la course des	Filles nées en 2011/2012	1100m
14h40	Départ de la course des	Garçons nés en 2011/2012	1100m
14h50	Départ de la course des	Filles nées en 2010	1300m
15h00	Départ de la course des	Garçons nés en 2010	1300m
15h10	Départ de la course des	Filles nées en 2009	1500m
15h20	Départ de la course des	Garçons nés en 2009	1500m
15h30	Départ de la course des	Filles nées en 2008 et avant	1500m
	Départ de la course des	Garçons nés en 2008 et avant	
16h00	Challenge du nombre		1500m
A partir de 16h00	**Remise des récompenses individuelles et collectives**		

➔ Différents stands animeront l'espace entre les courses

Le sport scolaire de l'Ecole publique

Jouer, Coopérer, Échanger, Partager

Horaires du KourOtant :

14h50	**Présentation de l'épreuve et appel des équipes de l'épreuve 1, 2**
15h00	Début de l'épreuve 1
15h20	Fin de l'épreuve 1
15h25	**Appel des équipes de l'épreuve 2**
15h35	Début de l'épreuve 2
15h55	Fin de l'épreuve 2
A partir de 16h00	**Remise des récompenses des épreuves**

DÉPART CROSS
CAR PODIUM
STANDS - ACCUEIL
VESTIAIRES
Piscine
ENTRÉE SECOURS
SECRETARIAT
Rue Paul Carpentier
ZONE D'ARRIVÉE CROSS
GOUTER
BUVETTE
ENTRÉE
Google

Jouer, Coopérer, Échanger, Partager

Consignes et règlement « Cross Jean Joudiou »

OBJECTIF :
Cette épreuve est l'aboutissement d'un travail visant au développement des capacités d'adaptation à l'effort, et de gestion de ses ressources.

INSCRIPTIONS :
Suite à vos cross de secteur, vous devez inscrire vos élèves au cross départemental (ou bien au Kour*O*tant pour les non qualifiés). La distance à parcourir est un critère lié à l'âge des enfants. L'épreuve est ouverte aux enfants de cycle 3. Les classes uniquement à double niveau (CE1-CE2) peuvent permettre aux enfants de CE1 de participer au cross départemental.

- Inscription au cross à envoyer avant le 03 avril 2020 : il vous suffit de renvoyer les documents « inscription cross » à la circonscription (pour les circonscriptions de Gien, Pithiviers, Montargis Est et Ouest) ou au comité départemental (pour les autres circonscriptions).
- Confirmation d'inscription à donner le jour du Cross : cette feuille permet de confirmer les effectifs exacts présents au cross. Elle est à donner complétée à l'accueil, dès votre arrivée.

VESTIAIRES :

- Laissez les vêtements et objets personnels dans les cars ;
- L'utilisation de chaussures à pointes est interdite ;
- Selon la météo, conseillez les enfants sur la tenue vestimentaire à adopter.

SANITAIRES :
Des toilettes sont mises à votre disposition. Elles se situent de chaque côté du bâtiment principal.

PARCOURS :
8 courses se succéderont tout au long de l'après-midi.
Les concurrents portent un dossard type (cf. circulaire).
Chaque concurrent doit s'engager à réaliser un parcours de :

- 1100m pour les enfants nés en 2011/2012 ;
- 1300m pour les enfants nés en 2010 ;
- 1500m pour les enfants nés en 2009, 2008 et avant.

Chaque enfant doit réaliser le parcours en toute connaissance de cause selon l'allure qu'il est capable de maintenir lors des séances d'apprentissage.

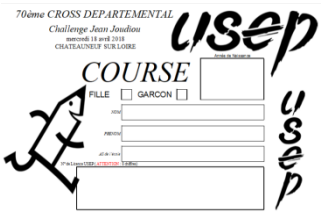

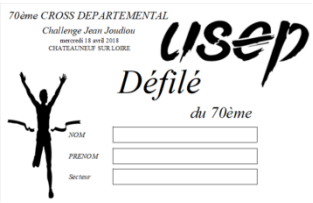

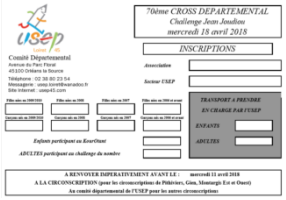

Jouer, Coopérer, Échanger, Partager

Le sport scolaire de l'Ecole publique

TICKETS :
Des tickets individuels seront remis à chaque enfant à la sortie des couloirs d'arrivée :

- Ticket « GOÛTER » à donner à la tente goûters ;
- Ticket « CLASSEMENT » indiquant la place dans la course à conserver.

CHALLENGE DU NOMBRE :
Cette course est réservée aux adultes accompagnateurs et clôture les huit courses du cross. Les trois premiers secteurs qui auront réuni le plus d'adultes de leur secteur USEP seront récompensés.

RECOMPENSES :
Les récompenses individuelles sont remises à la sortie des couloirs. Les premiers de chaque course se verront remettre un ticket de convocation pour la remise des récompenses qui aura lieu à la fin des courses à 16h00. Il n'y aura pas d'affichage des classements, chaque association recevra dès le lendemain le classement par mail dans l'école.

CLASSEMENTS COLLECTIFS AUX POINTS :
L'informatisation nous permettra, cette année encore, la prise en compte de l'ensemble des participants pour le calcul des résultats collectifs. En effet, chaque enfant arrivé rapportera des points inversement proportionnels à son classement. Nous récompensons les 6 premières associations. Nous récompensons les trois premiers secteurs dans le challenge du nombre.

DEVELOPPEMENT DURABLE :
Afin de contribuer à la protection de la planète et avoir une démarche éco-citoyenne pour limiter les dérives du passé, l'USEP du Loiret mène cette année encore une mission de sensibilisation au développement durable auprès des participants et accompagnateurs.

Nous demandons donc dès à présent à toutes et tous de respecter la propreté des lieux et des installations en utilisant les poubelles de tri sélectif qui seront à votre disposition sur la manifestation. De plus, afin de limiter la quantité de déchets, il serait préférable que vos coureurs prévoient des gourdes pour se déshydrater.

Une campagne d'affichage sur l'événement sera mise en place pour une bonne utilisation des gobelets réutilisables, mais aussi pour une meilleure gestion du tri sélectif par une analyse de la nature et de la quantité des déchets récoltés.

Consignes et règlement KourOtant

OBJECTIF :
Cette épreuve est l'aboutissement d'un travail visant au développement des capacités d'adaptation à l'effort, et de gestion de ses ressources.

INSCRIPTIONS :
Suite à vos cross de secteur, vous devez inscrire vos élèves au KourOtant s'ils ne se sont pas qualifiés au cross. L'épreuve est ouverte aux enfants de cycle 3.

- Inscription à la course du KourOtant avant le 03 avril 2020 : il vous suffit de renvoyer les documents « inscription KourOtant » au comité départemental
- Confirmation d'inscription à donner le jour du Cross : cette feuille permet de confirmer les effectifs exacts présents au cross. Elle est à donner complétée à l'accueil, dès votre arrivée.

MODALITES D'ENGAGEMENT :
La distance à parcourir n'est pas un critère lié à l'âge des enfants. Chaque équipe doit parcourir la plus longue distance de course en relais. L'épreuve est ouverte aux enfants de cycle 3. L'équipe est composée de 5 enfants. Elle devra être mixte obligatoirement, tant en sexe qu'en âge.

MODALITES D'ORGANISATION :
Les concurrents portent un dossard type (cf. circulaire).
Deux coureurs de l'équipe sont en même temps sur le parcours.
Il n'y a pas d'obligation de courir ensemble, c'est-à-dire au même rythme.
Chaque concurrent doit s'engager à réaliser un parcours de « 200m » puis passer le relais à un autre membre de son équipe.
Chaque membre se passe le relais dans l'ordre qu'il souhaite mais ne peut courir deux fois de suite. Le relais se matérialise à l'aide d'un foulard de couleur.
Dès l'abandon d'un membre de l'équipe, aucun remplacement ne peut être effectué ; l'équipe finit ainsi son concours. Chaque épreuve se termine, à la fin du temps imparti (20min). Sur l'après midi 2 épreuves se succéderont.

RESULTATS :
Les enfants sont en charge de la comptabilisation de la distance parcourue. A chaque tour parcouru, les enfants déposeront un bouchon dans une boite qui comptabilisera le nombre de tours effectués. Un tableau de correspondance sera mis en place (distance effective – distance de référence ville). Il y aura un classement par équipe. Les enfants participants recevront un diplôme en récompense lors de la remise collective à 16h00.

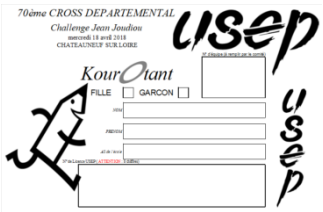

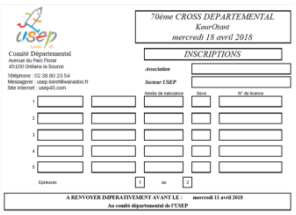

Jouer, Coopérer, Échanger, Partager

Les partenaires du Cross Départemental

Le sport scolaire de l'Ecole publique

L'AVEC

Jouer, Coopérer, Échanger, Partager